

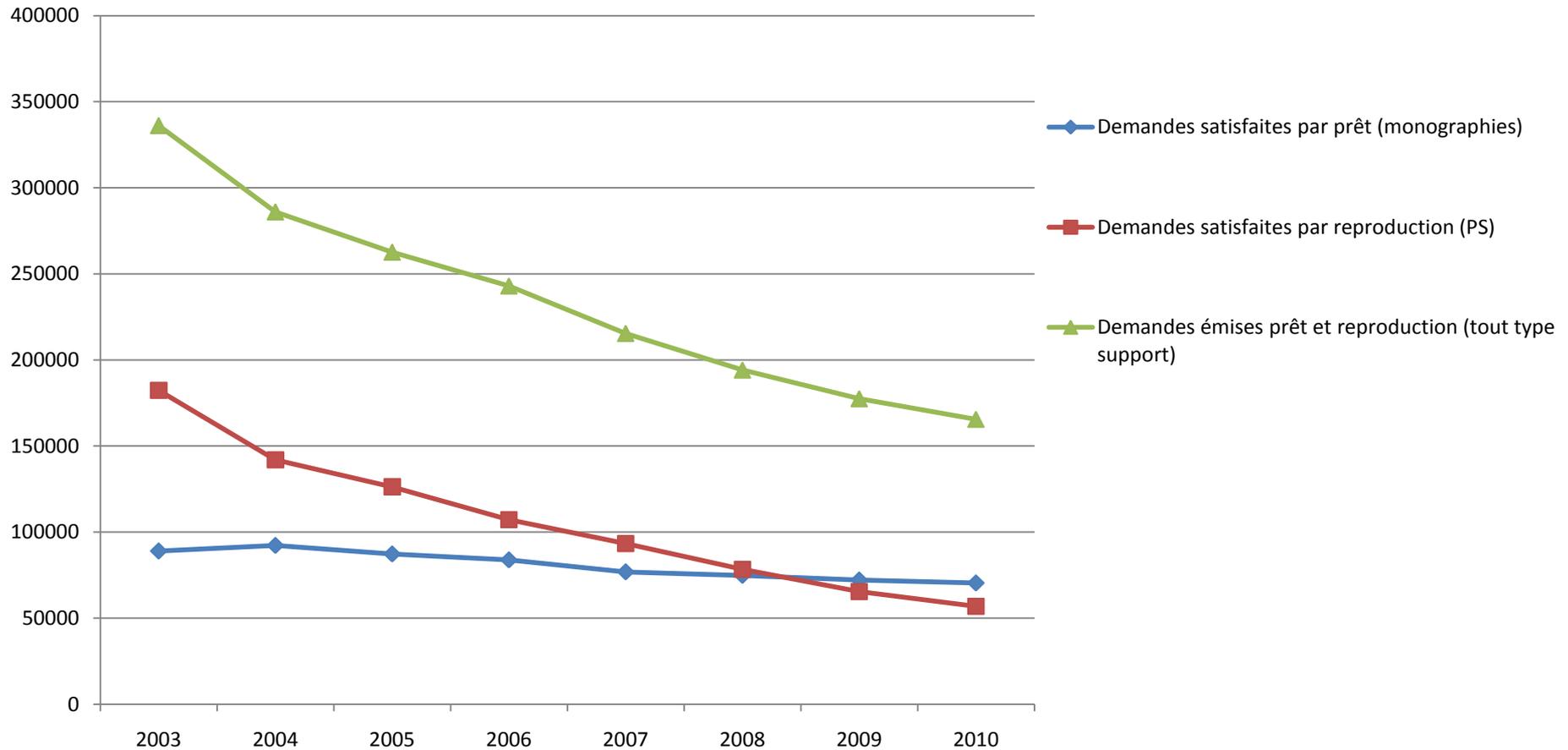
Modernisation de la fourniture de documents

La convergence entre l'ABES et l'INIST-CNRS

Sommaire

- Historique et contexte : AURA, Six&Dix, GTPEB
- BSN8 : définition d'un nouveau cadre de travail
- Étude du degré de convergence entre Supeb et RefDoc
- Quelles perspectives ? Les implications pour les établissements

Évolution des demandes de FDD



Historique

Les travaux de l'AURA (2006-2009)

- L'étude Six & Dix sur « la carte documentaire, le PEB et la fourniture de documents à distance » (mai 2006)
- Groupes de travail sur la tarification, la facturation centralisée (TVA), l'organisation du réseau
 - Facturation centralisée : échec
- Journée d'étude du 17 décembre 2008 : « *Le PEB et la fourniture de documents : éclairages internationaux* »
 - Réflexion sur l'organisation d'un réseau, une définition d'une qualité de service (engagements), la FED = stabilisation voire croissance des demandes

Historique

Les constats de l'étude Six & Dix (mai 2006)

- Poids du secteur scientifique et rôle prépondérant des CADIST : 45 % des fournitures
- En sciences dures c'est le labo qui paye, en sciences humaines c'est l'étudiant
- Déconnexion entre le service de PEB et les services des acquisitions
- Demande hors réseau Sudoc forte (environ 30 %)
- Demande étrangère faible (environ 7 %)
- Prêt des thèses faible
- Services PEB/FDD très consommateur de ressources humaines (temps moyen de traitement compris entre 40 et 60 min)
- Plus un service de PEB traite de demandes plus il est efficace
- Tarifs variables mais proches. Modalités de facturation variables ; réciprocité
- Manque d'une politique sur le partage des ressources documentaires : processus de traitement archaïques ; pas d'engagement de délais ; pas de fourniture en ligne ; disparités des pratiques

Historique

Propositions de 4 scénarios par Six & 10

- PEB au CTLES / ANRT
- FDD concentrée
- FDD concentrée avec guichet unique
- Service commun INIST-Réseau BU

Historique

Les travaux du GTPEB (2010-2011)

- Objectif : moderniser la FDD par le choix d'un scénario fondé sur le « *Manifeste pour une révision du partage des ressources* »
- **Placer l'utilisateur final au centre du dispositif**
 - Intégrer la FED, le paiement en ligne, l'authentification fédérée
- Enjeu : sortir du statu quo actuel, enrayer le déclin du PEB/FDD
- Résultats :
 - Acceptation des principes du « Manifeste »
 - Adoption d'une charte de qualité du service de PEB au sein du réseau SUDOC (AURA)

Charte de qualité du prêt entre bibliothèques Association des établissements membres du réseau SUDOC



Les services de prêt entre bibliothèques (PEB) des établissements membres de l'AURA s'engagent auprès de leurs usagers à :

- Indiquer précisément les horaires et périodes d'ouverture du service au public
- Détailler leurs différentes prestations, leurs tarifs et leurs modes de règlement
- Préciser les conditions de prêt des documents de l'établissement : durée et possibilité de prêt à domicile
- Donner un délai moyen de mise à disposition du document et un délai maximum au delà duquel l'utilisateur sera systématiquement informé de l'état de sa demande
- Informer le demandeur dans les 24 H ouvrables en cas d'échec de la demande

Votre service PEB tient à jour les informations correspondant à cet engagement à l'adresse suivante :

Les services PEB rappellent à leurs usagers que les documents sont fournis pour consultation privée et que toute copie dépassant le cadre du droit de citation est interdite.

Une charte de qualité à destination :

- des services de PEB
- des usagers du PEB



<http://www.aura-asso.fr/dossiers/peb>

BSN8 : « la fourniture de documents/ Prêt entre bibliothèques »



- BSN8 = un des 9 segments de la « Bibliothèque scientifique numérique » (BSN)
- « Concevoir un service unifié de diffusion à distance de documents numériques et papier (convergence des dispositifs de prêt et de commande de l'ABES et de l'INIST) »
- « Ouvrir des négociations nationales avec les éditeurs pour autoriser l'échange de documents numériques entre les établissements à un coût raisonnable »
- Définition d'une « Lettre de cadrage » aux membres BSN8 (9 juin 2011)

La convergence

Etude préalable sur la convergence entre les deux systèmes : proposition de 3 scénarios

Couverture fonctionnelle attendue

Faisabilité

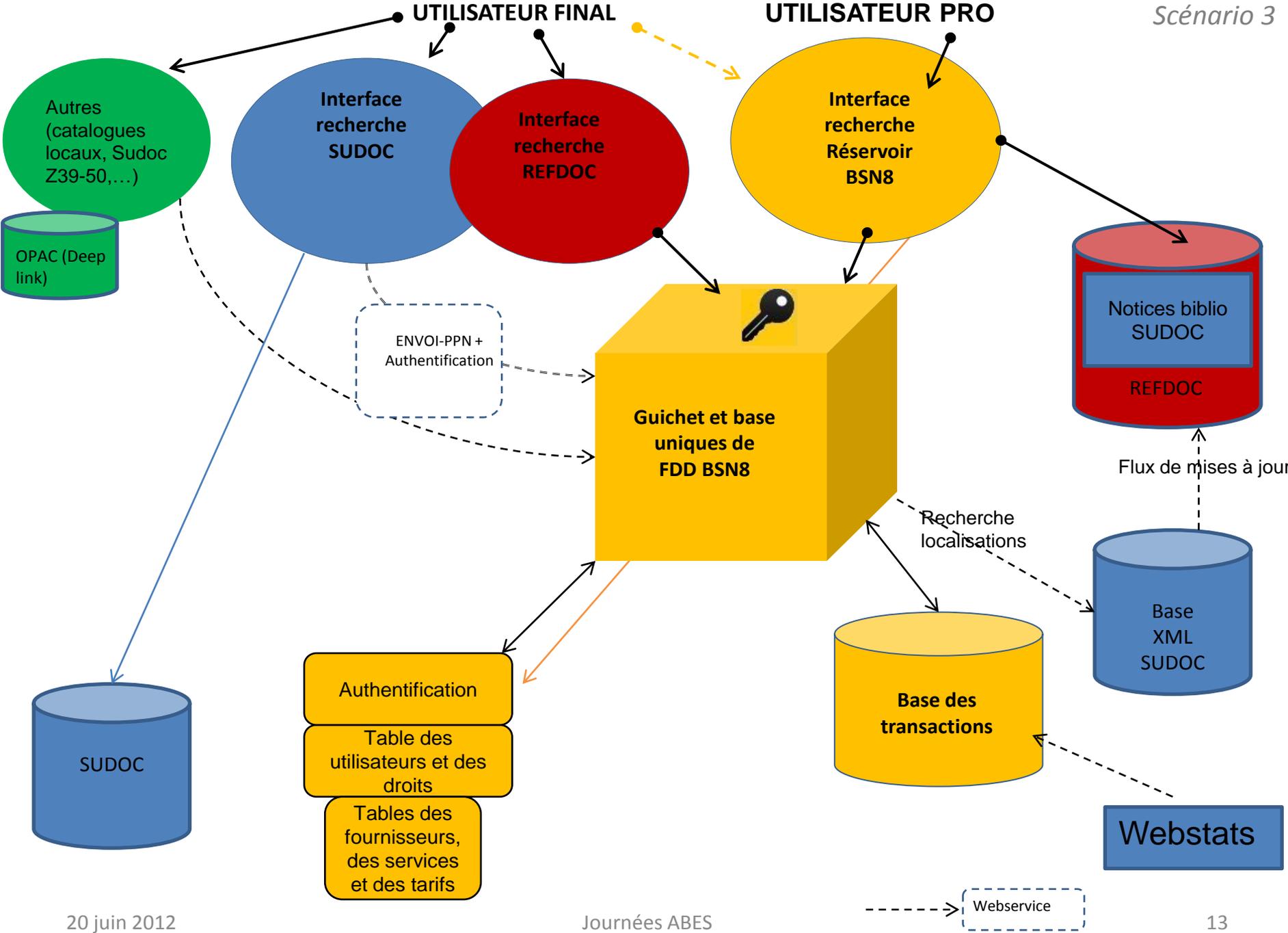
Chiffrage du scénario retenu

Quelle convergence ?

- Supeb et RefDoc : 2 systèmes aux logiques très différentes :
 - Supeb : un outil conçu pour **l'utilisateur professionnel**, pour un réseau de fournisseurs (300), selon une culture de réseau
 - RefDoc : un outil conçu pour **l'utilisateur final**, servi par un fournisseur unique (direct ou intermédiaire)

Convergence : 3 scénarios

- Scénario 1 : RefDoc pour l'utilisateur final - Supeb pour le professionnel
- Scénario 2 : RefDoc pour tous les utilisateurs – Supeb pour le professionnel fournisseur
- **Scénario 3 : le scénario de l'intégration**, un seul outil pour l'utilisateur final et l'utilisateur professionnel, disparition de Supeb
 - Un seul outil : **mutualisation**
 - Un guichet unique de fourniture de documents pour tous les utilisateurs (authentification / profils) : **modernisation**



Analyse fonctionnelle

→ Définition de blocs fonctionnels (modules)

- Authentification
- Table des utilisateurs et des profils
- Table des fournisseurs, des services et des coûts
- Catalogue
- Recherche et localisation
- La FED
- La facturation
- Conformité aux normes

→ Elaboration d'un tableau de convergence fonctionnelle

Couverture fonctionnelle		Sudoc/Supeb	Refdoc	Refdoc +	Nouvelle interface
Conformité aux normes					
ISO-ILL 10160 10161	Services de la norme	En partie	Oui	Oui	
Authentification					
	Par compte	Oui	Oui	Oui	
	Fédérée	Non	Non	Oui	
Constitution de la base des utilisateurs pros et finals					
Interface de gestion des profils et services utilisateurs					
Profil demandeur	Modification de leurs coordonnées	Oui	Oui		
	Liste de bibliothèques préférées	Non	Non	Oui	
	Création et gestion des utilisateurs autorisés	Oui	Oui		
Profil fournisseur	Modification de leurs coordonnées	Oui	Oui (Admin)	Oui (Admin)	
	Choix des fournitures (Prêt, Repros, FED)	Oui	Non	Oui	
	Plannification des congés	En partie	Oui (Admin)	Oui	
	Pratique la réciprocité	En partie	Non	Oui	
	Pratique la gratuité pour les utilisateurs rattachés	Non	Non	Oui	
	Chainage entre bibliothèques	Oui	Non	Oui	
	Paramétrage des droits de copie	Non	Oui		
Saisie des tarifs en fonction des services	Type de documents, de fourniture (voir typo)	Oui mais peu adaptée	Oui		
Constitution du réservoir bibliographique					
Algorithme de recherche de fournisseurs					
Interface d'affichage de localisation					
Interface de gestion des demandes de fourniture de documents					
Fourniture électronique de documents		Non	Oui		
Module de facturation					
Module de paiement					
Module statistiques					
<i>Nombre de Oui</i>		35	42	75	0
<i>Nombre de Non</i>		44	64	0	0
<i>Nombre de En partie</i>		14	4		
<i>Nombre de sans objet</i>		19	6		
<i>Nombres de ?</i>		0	1	0	
<i>Nombre total d'items</i>		122			

Résultats de l'analyse fonctionnelle

- Deux objectifs partiellement atteints :
 - Faisabilité : les réponses apportées par INIST-CNRS indiquent qu'une évolution de RefDoc (RefDoc+) semble suffisante pour y intégrer les fonctionnalités attendues
 - Chiffrage impossible à ce stade de l'étude :
 - Nécessité d'un cahier des charges
 - En attente de décisions du comité de pilotage

Le chantier

Questions de fond et points sensibles

Les actions parallèles

Organisation de BSN8

Calendrier

Des questions de fond

- **Accès à la recherche**

La nouvelle interface ne sera pas un guichet unique de recherche (plusieurs sources d'entrée possibles: SUDOC, REFDOC, OPAC locaux etc.) mais elle sera le guichet unique de demande de FDD.

- **Périmètre du projet**

- public cible : ESR
- le secteur privé est également concerné mais contraintes plus importantes en matière de propriété intellectuelle et de tarification.

- **Capacité des bibliothèques SUPEB à remplir les conditions du e-commerce**

Dans un premier temps, seules les bibliothèques grosses fournisseuses seront en mesure de respecter les règles du e-commerce. Ces règles pourraient être assouplies pour le public de l'ESR (en indiquant par exemple une fourchette de tarif plutôt qu'un tarif unique). A confirmer par les juristes.

- **Nécessité de devoir rattacher l'utilisateur ESR à une bibliothèque**

incontournable pour une demande de prêt d'originaux

- **Gestion des comptes et la facturation**

Pour des demandes directes payées en monétique il faut : soit que le fournisseur puisse facturer lui-même, soit qu'un intermédiaire centralise la facturation (CNRS ou un autre organisme mais la TVA s'appliquera alors). Pour les autres demandes et les utilisateurs ESR, on resterait dans le cas classique : rattachement à une bibliothèque qui les refacture.

La gestion de la réciprocité (gratuité) entre bibliothèques serait possible grâce à la définition des profils.

- **Répartition de la fourniture de documents entre les bibliothèques partenaires, INIST-CNRS et bibliothèques du réseau SUPEB**

Le partenariat doit rester équilibré et les demandeurs doivent pouvoir choisir leur fournisseur.

Accès à la recherche

La nouvelle interface ne sera pas un guichet unique de recherche (plusieurs sources d'entrée possibles : SUDOC, RefDoc, OPAC locaux etc.) mais elle sera le guichet unique de demande de FDD

→ la recherche est libre pour tous (cf. plateformes éditeurs)

→ à tout moment il est possible de s'identifier pour disposer d'un corpus documentaire plus complet

→ l'authentification n'est obligatoire qu'au moment de la demande de fourniture de document

Périmètre du projet

- Public cible : ESR
- L'utilisateur final et/ou professionnel
- Le secteur privé est également concerné mais contraintes plus importantes en matière :
 - de propriété intellectuelle
 - de prestations (tarifs, délai, confidentialité...)
 - d'enjeux (données clients, ...)

Qu'est-ce qu'un utilisateur final ?

Un utilisateur a un **profil** qui définit les services, les droits et les tarifs dans le cadre juridique qui le concerne

Chaque fournisseur peut définir les services, les droits et les tarifs qu'il pratique en direction de ces différents types d'utilisateurs

L'utilisateur final est celui qui lit, utilise le document

Propriété intellectuelle

- Fourniture papier :
 - ESR, université : pas de droit de copie facturé (payé en amont)
 - ESR, CNRS : droit de copie facturé
 - Hors ESR : droits de copie en sus
- Fourniture électronique : droit de copie systématique
 - Est-il possible d'exploiter les collections publiques dans un but commercial ?

Les conditions du e-commerce ?

Les règles du e-commerce : contractualisation entre un consommateur et un prestataire de service sur un tarif, un délai

- Difficile à appliquer dans un réseau pour un utilisateur privé
- plus souple pour la communauté ESR (à confirmer par les juristes)
- Dans un premier temps, seules les bibliothèques grosses fournisseuses pourront s'engager
- La responsabilité porte sur l'hébergeur de la plateforme ou le fournisseur ?
- Option : utiliser l'INIST-CNRS comme intermédiaire pour les demandes émanant :
 - de bibliothèques hors SUPEB
 - d'utilisateurs qui ne sont pas rattachés à une bibliothèque SUPEB

Les enjeux

- Qui délivre les authentications pour les nouveaux utilisateurs ?
- Qui répond aux réclamations, aux problèmes survenant dans les paiements en ligne ?
 - Un opérateur central avec une structure juridique adaptée pour gérer les comptes clients
 - Répartition des collections

Les utilisateurs ESR sont-ils rattachés à une bibliothèque ?

Le rattachement :

- est obligatoire pour les prêts d'originaux
- permet la prise en charge du paiement par la bibliothèque
- n'exclut pas la possibilité de demandes directes, sans validation préliminaire (profil géré par la bibliothèque de rattachement)
- n'exclut pas la possibilité de demandes hors rattachement (propre payeur monétique ou par compte)

La facturation

- Forte attente des professionnels du réseau
- Les règles du e-commerce, peu d'utilisateurs, peu de fournisseurs
- Risque d'un système de FDD à 2 vitesses
- Maintien du système par rattachement
- Mise en place d'un outil de facturation et de gestion centralisées ou, a minima, un outil de gestion locale de facturation paramétrable

Des points sensibles

- **Conformité aux normes :**
 - Définition de profils au coup par coup avec chaque réseau partenaire
- **Authentification :**
 - La pertinence des informations liées à l'authentification est primordiale
 - Nécessite une structure d'administration des comptes et des authentifications
- **Constitution de la base des utilisateurs et interface de gestion des services et profils :**
 - Très grande complexité en termes de contenu et de mises à jour
- **Constitution du réservoir :**
 - Droits sur les notices
 - Différence de structure des 2 réservoirs actuels
- **Interfaces de recherche**
 - Multiplication des interfaces de recherche
 - Prise en compte des besoins des utilisateurs finals et des professionnels

Des points sensibles

- Algorithme de recherche
 - le module le plus complexe à réaliser
- La gestion de la fourniture de FDD
 - mise en place d'un module pour un réseau de fournisseurs
- La fourniture électronique de documents
 - aménagements principalement liés à la multiplicité des fournisseurs et des contrats
- Module facturation
 - Centralisation de la facturation
 - Outil local de gestion sur la base de données extraites
 - Possibilité de mise en œuvre du e-commerce
 - Multiplicité des cas de figures
 - Homogénéisation des pratiques

Les actions à mener (MESR)

- Des négociations pour la FED. Extension de l'exception de pédagogie et de recherche pour laquelle le MESR a prévu d'engager des négociations avec les éditeurs
- Convergence documentaire, acquisition et conservation partagée. Question des recoupements documentaires entre CADIST et INIST-CNRS
= des question relevant des recommandations génériques de BSN

Organisation de BSN8

- Une instance d'instruction : le comité actuel
- Une instance de décision : le comité de pilotage

→ définit les objectifs, dates clés, arbitrera le périmètre et les scénarios

Calendrier

- 31 mai : désignation du comité de pilotage
- 30 juin : réponses aux questions juridiques
- 30 juin : enquête auprès du réseau SUPEB sur le volume de fourniture au privé
- Mi-juillet : négociations avec les éditeurs
- Début septembre : 1^{ère} réunion du comité de pilotage
- Début septembre : test de chargement des notices SUDOC dans REFDOC

Questions / Réponses

Et pour se tenir informé...

<http://www.abes.fr/Pret-entre-bibliotheques/Projets-en-cours>